

NOTE SYNTHETIQUE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 ET BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

BUDGET COMMUNAL

I. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document comptable obligatoire instauré en 2023 pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics en France. Il remplace les documents comptables précédents, notamment le compte administratif (CA) et le compte de gestion (CG), afin de simplifier et d'harmoniser la présentation des finances locales.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement : 1 231 460.17 €

Dépenses de fonctionnement : 1 038 972.48 €

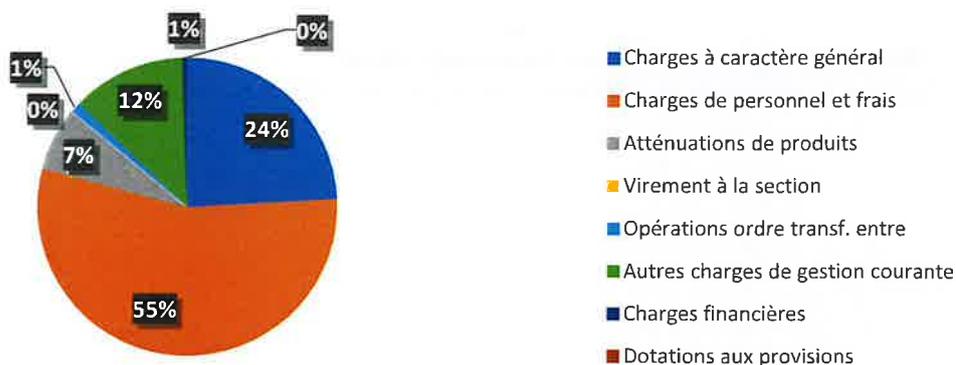
Résultats de l'année 2024 : 192 487.69 €

1.2 Analyse

Les dépenses de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	CFU 2024	CA 2023	variation
	11 Charges à caractère général	250 562.71 €	233 025.54 €	7.53%
	12 Charges de personnel et frais	571 049.13 €	548 495.23 €	4.11%
	14 Atténuations de produits	71 604.00 €	71 827.00 €	-0.31%
	23 Virement à la section	0.00 €	0.00 €	
	42 Opérations ordre transf. entre	12 239.00 €	15 407.69 €	-20.57%
	65 Autres charges de gestion courante	127 930.54 €	129 125.61 €	-0.93%
	66 Charges financières	5 482.10 €	6 062.84 €	-9.58%
	68 Dotations aux provisions	105.00 €	600.00 €	-82.50%
Total	DEPENSES	1 038 972.48 €	1 004 543.91 €	3.43%

FONCTIONNEMENT
CFU 2024 DEPENSES



Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives, aux réparations et entretiens des véhicules, à l'achat de carburant, aux frais scolaires, aux formations, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées...

Pour 2024, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 250 562.71 € en augmentation de 7.53%.

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Ces dépenses s'élèvent à 571 049.13 € pour l'année 2024 en augmentation de 4.11%.

Les frais liés au personnel titulaire sont stables, la hausse du chapitre est constatée par l'emploi de personnel non titulaire en remplacement d'arrêts de travail important ainsi que de l'augmentation de l'assurance statutaire.

3) Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre contient les prélèvements relatifs au FNGIR et au FPIC, qui sont des fonds mis en place pour compenser les pertes de ressources des collectivités locales suite aux réformes fiscales, notamment la suppression de la taxe professionnelle et visant à réduire les inégalités de ressources en prélevant aux communes les plus riches pour redistribuer au moins favorisées. Ces dépenses s'élèvent à 71 604 € pour l'année 2024.

4) Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Il s'agit des écritures pour les biens amortis qui s'élèvent à 12 239 € en baisse de - 0.31%.

5) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux, Communautés de Communes...). Ces charges s'élèvent à 127 930.54 € en baisse de -0.93%.

6) Les charges financières (chapitre 66)

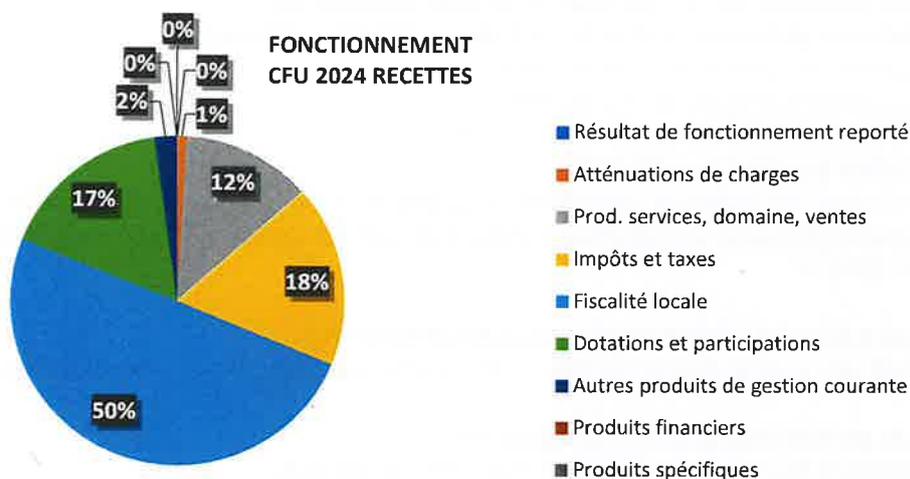
Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 5482.10 € en baisse de -9.58%.

7) Les dotations aux provisions (semi budgétaires)

Il s'agit de provisions pour créances douteuses qui s'élèvent à 105 €

Les recettes de fonctionnement :

RECETTES	CFU 2024	CA 2023	variation	
2 Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €		
13 Atténuations de charges	11 057.20 €	3 562.63 €	210.37%	
70 Prod. services, domaine, ventes	154 197.20 €	144 061.38 €	7.04%	
73 Impôts et taxes	219 444.00 €	219 444.00 €	0.00%	
731 Fiscalité locale	613 928.00 €	579 945.00 €	5.86%	
74 Dotations et participations	205 260.83 €	225 911.62 €	-9.14%	
75 Autres produits de gestion courante	26 806.36 €	25 746.15 €	4.12%	
76 Produits financiers	131.42 €	44.62 €	194.53%	
77 Produits spécifiques	635.16 €	0.00 €		
Total	RECETTES	1 231 460.17 €	1 198 715.40 €	2.73%



Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges
- Les produits issus de la fiscalité directe locale
- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités
- Les produits des services
- Les revenus des immeubles communaux

1) Les atténuations de charges (chapitre 013)

Il s'agit de remboursement des salaires par l'assureur de la collectivité pour les agents en arrêt maladie, des indemnités journalières de la Caisse Primaire d'Assurance maladie pour les agents non titulaires en arrêt maladie pour un montant de 11 057.20 € en 2024.

2) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement :

- Des redevances d'occupation du domaine public
- Des redevances des services scolaires et périscolaires
- Des produits de services : concessions cimetièrre et columbarium, service de conseils numériques
- Remboursement par le budget annexe des frais de mise à disposition du personnel et du matériel communal

Les produits s'élèvent à 154 197.20 €.

3) Les impôts et taxes (chapitre 73) et Impôts direct (chapitre 731)

Les taux d'imposition communaux sont :

Taxe sur le foncier bâti : 30.20 %

Taxe sur le foncier non bâti : 66.41 %

Taxe d'habitation : 10.25 %

L'augmentation du produit de la fiscalité est liée, d'une part, à la revalorisation de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national et, d'autre part, dans une moindre mesure, à la construction de nouvelles habitations.

Les compensations attribuées par la CCEPPG s'élèvent à 219 944 €. Le produit des taxes locales prélevées se chiffre à 609 334 €

4) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)

La dotation globale de fonctionnement des communes comprend :

La dotation forfaitaire des communes

La dotation de solidarité rurale (DSR)

La dotation nationale de péréquation (DNP)

et s'élève à un total de 147 268 €.

Le chapitre 74 regroupe également la participation pour l'emploi du conseiller numérique, des compensations pour exonérations fiscales ainsi que des dotations départementales pour un total de 205 260.83 €.

5) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit des revenus des immeubles, (loyers encaissés, locations diverses) pour 26 806.36 €.

6) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à 635.16 €.

2. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement brute s'élève à 217 170.69 €. Elle correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (résultat net) à laquelle on ajoute les charges non décaissées et de laquelle on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations. Elle doit au minimum permettre le remboursement du capital de la dette.

La capacité d'autofinancement nette, qui correspond à la capacité d'autofinancement brute amputée du remboursement du capital de la dette, s'élève à 161 969.50 € en augmentation de 18.78 %. Elle se situe à un bon niveau et constitue une partie des fonds propres qui permettent de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

3.1 Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2024

Recettes d'investissement : 775 210.90 €

Dépenses d'investissement : 566 900.09 €

Résultats de l'année 2024 : 208 310.81 €

b) Déficit reporté 2023 : -220 166.97 €

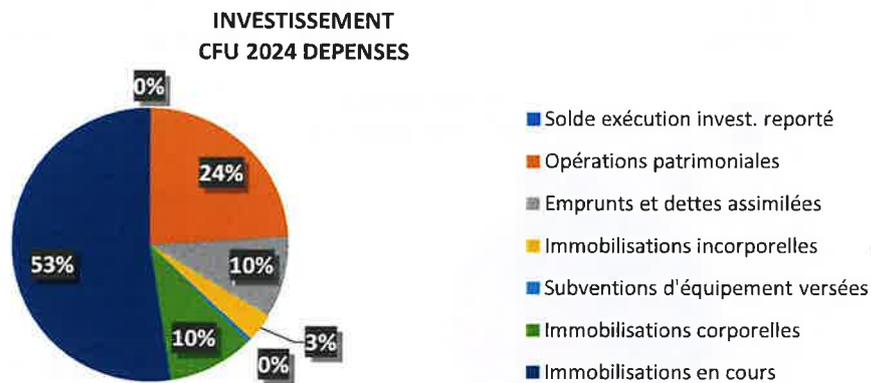
c) Solde déficitaire des restes à réaliser 2024 : - 119 040 €

d) Affectation au compte 1068 en investissement sur 2024 : 257 639.39 €

3.2 Analyse

Les dépenses d'investissement :

DEPENSES	CFU 2024	CA 2023	
1 Solde exécution invest. reporté	0.00 €	0.00 €	
41 Opérations patrimoniales	135 555.15 €	0.00 €	
16 Emprunts et dettes assimilées	55 201.19 €	73 822.64 €	-25.22%
20 Immobilisations incorporelles	18 820.70 €	2 058.94 €	814.10%
204 Subventions d'équipement versées	2 396.26 €	25 617.45 €	-90.65%
21 Immobilisations corporelles	57 449.08 €	28 546.95 €	101.24%
23 Immobilisations en cours	297 477.71 €	506 802.05 €	-41.30%
Total DEPENSES	566 900.09 €	636 848.03 €	-10.98%



Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés. Pour l'année 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 566 900.09 €.

1) Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés

Le remboursement du capital de la dette était de 55 201.19 € en 2024.

2) Chapitres 21 et 23

Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants :

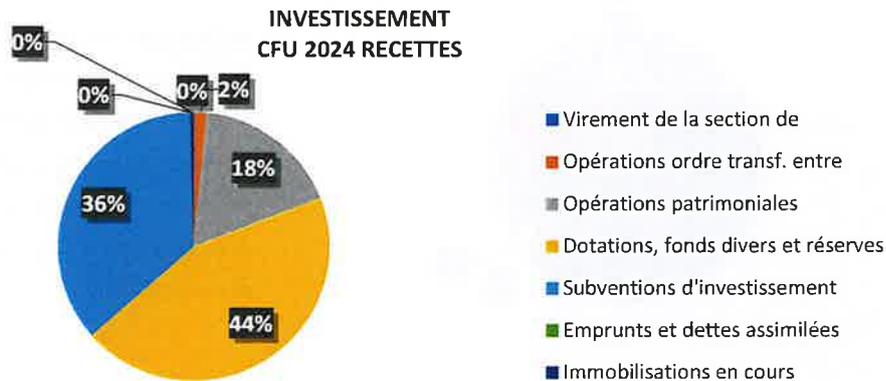
- Acquisition de visiophones pour les écoles, solde du columbarium, aménagement de placard et mise aux normes sécurité à la salle polyvalente, l'achat d'un lamier, de matériel de bureau et mobilier pour les écoles, changement du matériel téléphonique et câblage fibre des bâtiments communaux, changement de copieurs écoles mairie, lave-linge école, matériel de visio pour le service de conseil numérique pour un total de 57 449.08 € du chapitre 21.
- Les travaux réalisés englobent le solde des travaux de la maison intergénérationnelle, l'aménagement de l'avenue de baume, de travaux de voirie ainsi que de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la boulangerie pour un total de 297 477.71 € du chapitre 23.

3) Chapitre 204

Les subventions d'équipements versées au SDED pour la partie investissement de la compétence éclairage public s'élève 2 396.26 €.

Les recettes d'investissement :

RECETTES	CFU 2024	CA 2023		
21 Virement de la section de	0.00 €	0.00 €		
40 Opérations ordre transf. entre	12 239.00 €	15 407.69 €	-20.57%	
41 Opérations patrimoniales	135 555.15 €	0.00 €		
10 Dotations, fonds divers et réserves	344 247.36 €	179 212.99 €	92.09%	
13 Subventions d'investissement	279 909.24 €	193 217.68 €	44.87%	
16 Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €		
23 Immobilisations en cours	3 260.15 €	0.00 €		
Total	RECETTES	775 210.90 €	387 838.36 €	99.88%



Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement subventionnés.

Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 775 210.90 €. Elles comprennent :

- Les recettes réelles :
- Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour 279 909.24 € (chapitre 13).
- Du FCTVA pour 84 030.68 €
- De notre excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 257 639.39 €.
- Les recettes d'ordre de transfert entre sections qui représentent des écritures comptables pour les amortissements de biens pour un montant de 12 239 €.

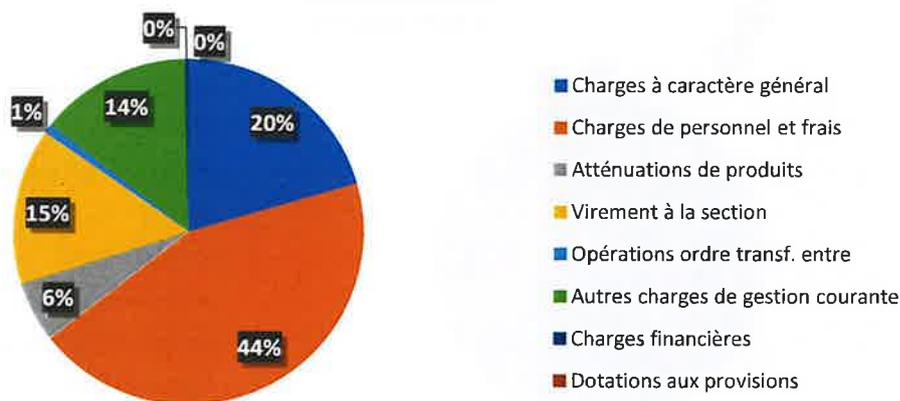
II. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2025

Le budget prévisionnel d'une commune doit répondre au principe d'équilibre : le montant des dépenses et des recettes de chacune des sections doit être voté en termes identiques.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

DEPENSES	DM+Budget 2024	BP 2025
11 Charges à caractère général	264 000.00 €	265 400.00 €
12 Charges de personnel et frais	572 250.00 €	571 650.00 €
14 Atténuations de produits	73 110.00 €	73 110.00 €
23 Virement à la section	185 500.00 €	190 000.00 €
42 Opérations ordre transf. entre	12 239.00 €	12 239.00 €
65 Autres charges de gestion courante	157 361.00 €	182 055.00 €
66 Charges financières	5 500.00 €	5 300.00 €
68 Dotations aux provisions	105.00 €	246.00 €
Total	1 270 065.00 €	1 300 000.00 €

FONCTIONNEMENT
BP 2025 DEPENSES



Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 1 300 000 €.

Chapitre 11 : Les prévisions de charges générales sont stables pour un total de 265 400 €.

Chapitre 12 : Les charges prévisionnelles de personnel s'élèvent à 571 650 €. Les frais de personnel titulaire sont stables. Les prévisions tiennent compte de l'emploi de trois agents recenseurs et du remplacement de personnel en arrêt de travail

Chapitre 14 : Les atténuations de produits sont stables à 73 110 € (FNGIR, FPIC et éventuellement des dégrèvement logements vacants.)

Chapitre 023 : L'autofinancement prévisionnel est en légère hausse à 190 000 €

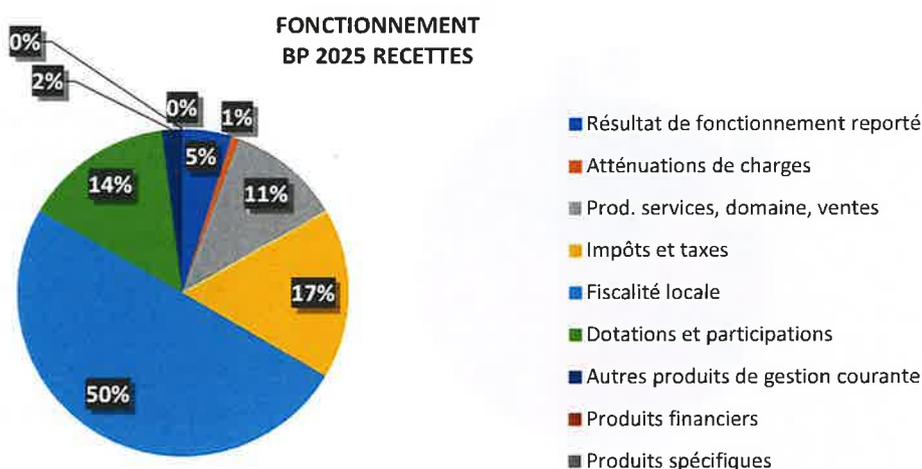
Chapitre 42 : L'amortissement des biens est stable à 12 239 €

Chapitre 65 : Le chapitre des autres charges de gestion courante augmente à 182 055 €. L'article 65888 servant de réserve de crédits pour dépenses imprévues a été doublé.

Chapitre 66 : Légère baisse du remboursement d'intérêt d'emprunt à 5300 €.

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

RECETTES	DM+Budget 2024	BP 2025
2 Résultat de fonctionnement reporté	100 000.00 €	61 591.53 €
13 Atténuations de charges	3 000.00 €	10 000.00 €
70 Prod. services, domaine, ventes	137 500.00 €	144 500.00 €
73 Impôts et taxes	219 444.00 €	219 444.00 €
731 Fiscalité locale	605 000.00 €	648 414.47 €
74 Dotations et participations	177 121.00 €	189 050.00 €
75 Autres produits de gestion courante	28 000.00 €	27 000.00 €
76 Produits financiers	0.00 €	0.00 €
77 Produits spécifiques	0.00 €	0.00 €
Total	1 270 065.00 €	1 300 000.00 €



Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 1 300 000 €

Chapitre 013 : Les atténuations de charges (remboursement des indemnités journalières) sont estimées à 10000 € en augmentation du fait d'importants arrêts maladie.

Chapitre 70 : Les produits des services s'élèvent à 144 500 € en hausse par rapport à 2024 principalement lié à une fréquentation de la cantine et de la garderie plus importante.

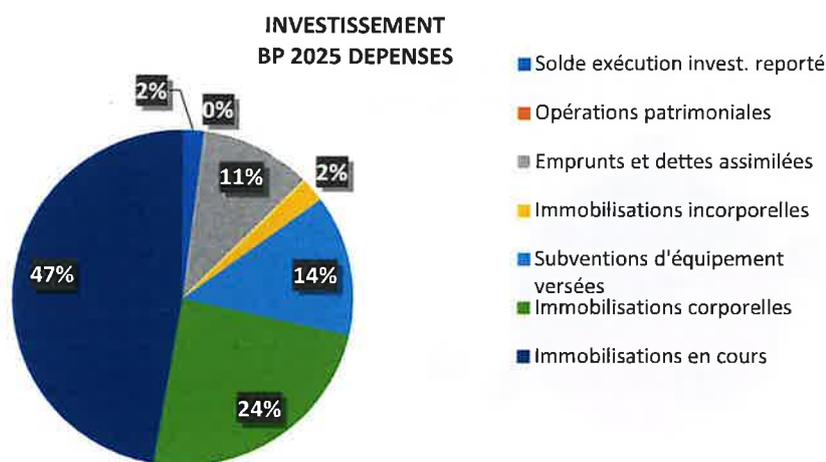
Chapitre 73 et 731 : Le niveau des recettes fiscales est en augmentation (867 858.47 €) tient compte de l'augmentation des bases fiscales pour 2025

Chapitre 74 : Les recettes « dotations de l'Etat, subventions et participations » sont en augmentation. La DGF non notifiée à ce jour est estimée à hauteur de 2024. La dotation pour le contrat de projet (conseiller numérique) est reconduite à hauteur de 17 500 € en baisse de 2500 €.

Chapitre 75 : Les autres produits de gestion s'élèvent à 27 000 €. Ce chapitre comprend les revenus des immeubles ainsi que les redevances pour dépôt sauvage.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	DM+Budget 2024	BP 2025
	1 Solde exécution invest. reporté	220 166,97 €	11 856,16 €
	41 Opérations patrimoniales	135 555,15 €	0,00 €
	16 Emprunts et dettes assimilées	55 202,00 €	65 100,00 €
	20 Immobilisations incorporelles	26 000,00 €	14 664,84 €
	204 Subventions d'équipement versées	96 000,00 €	82 739,00 €
	21 Immobilisations corporelles	65 700,00 €	148 500,00 €
	23 Immobilisations en cours	358 375,88 €	290 340,00 €
Total	DEPENSES	957 000,00 €	613 200,00 €



Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 613 200 €.

Un solde d'exécution de 11 856,16 € issu du déficit d'investissement 2024 est porté au BP 2025. Des restes à réaliser de l'aménagement de l'avenue de baume ont été reportés sur 2025.

Chapitre 16 : Le capital de la dette remboursé est inscrit à 65 100 € en augmentation du fait de la souscription d'un nouvel emprunt.

Chapitre 20 : Les dépenses pour immobilisations incorporelles sont estimées à 14 664,84 € et comprennent la refonte du site internet communal, l'adressage communal obligatoire et la modification du PLU.

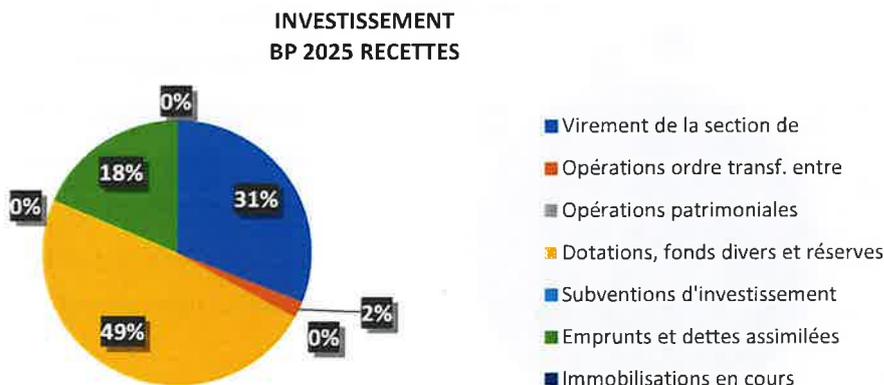
Chapitre 204 : Les subventions d'équipement versées au Syndicat départemental de l'énergie atteignent 82 739 € et concerne la partie investissement de la compétence Eclairage public ainsi que les enfouissements esthétiques de réseaux téléphoniques et électriques, avenue de baume reportés en 2025.

Chapitre 21 : Les dépenses pour immobilisations corporelles sont estimées à 148 500 € et intègrent principalement l'acquisition de boulangerie.

Chapitre 23 : Le programme de travaux de l'année 2025 comporte principalement la rénovation de la boulangerie ainsi que le solde du marché de l'avenue de baume pour atteindre 290 340 €.

4. SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

RECETTES		Budget 2024	BP 2025
21	Virement de la section de	185 500.00 €	190 000.00 €
40	Opérations ordre transf. entre	12 239.00 €	12 239.00 €
41	Opérations patrimoniales	135 555.15 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	364 824.85 €	297 461.00 €
13	Subventions d'investissement	258 881.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	113 500.00 €
23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €
Total	RECETTES	957 000.00 €	613 200.00 €



Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 613 200 €.

Les principales recettes de la collectivité proviennent de :

- L'excédent de la section de fonctionnement 1068 (230 896.16 €),
- L'autofinancement prévisionnel (190 000 €)
- le FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) (61 564.84 €)
- La taxe d'aménagement (5000 €)
- Les amortissements (12 239 €)

Ces recettes qui sont les ressources propres de la collectivité, s'élèvent à 499 700 €.

5. ANALYSE DE LA DETTE

Au 1er janvier 2025, le capital restant dû total s'élève à 448 753.41 €, soit une dette par habitant de 327 €. La durée d'extinction de la dette, si la commune consacrait l'intégralité de sa capacité d'autofinancement 2023 au remboursement du capital, atteint années signe d'une situation de l'endettement maîtrisée (< 3ans).

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

I. COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNEE 2024

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement : 214 418.60 €

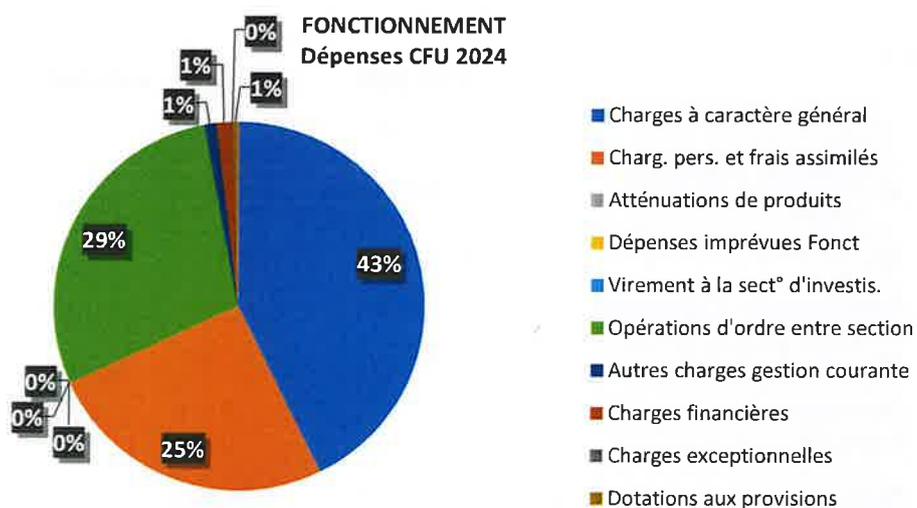
Dépenses de fonctionnement : 184 175.72 €

Résultats de l'année 2024 : 30 242.88 €

1.2 Analyse

Les dépenses de fonctionnement :

EXPLOITATION		CFU 2024	CFU 2023	variation
	DEPENSES			
11	Charges à caractère général	78 573.05 €	42 862.23 €	83.32%
12	Charg. pers. et frais assimilés	46 910.00 €	51 705.00 €	-9.27%
14	Atténuations de produits	0.00 €	28 060.00 €	-100.00%
22	Dépenses imprévues Fonct	0.00 €	0.00 €	
23	Virement à la sect° d'investis.	0.00 €	0.00 €	
42	Opérations d'ordre entre section	53 262.84 €	59 553.15 €	-10.56%
65	Autres charges gestion courante	1 871.19 €	2 485.57 €	-24.72%
66	Charges financières	2 620.50 €	1 491.86 €	75.65%
67	Charges exceptionnelles	68.14 €	334.01 €	-79.60%
68	Dotations aux provisions	870.00 €	1 000.00 €	-13.00%
Total	DEPENSES	184 175.72 €	187 491.82 €	-1.77%



Le compte administratif de l'année 2024 est marqué par une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 1.77% (Total : 184 175.72 €).

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général augmentent : + 83.32 % et s'établissent à 78 573.05 €. La principale raison est une régularisation de l'imputation au compte 637 des taxes reversées à l'agence de l'eau suite à la réforme des redevances. Les dépenses d'énergie sont également en augmentation + 19.42% ainsi que la mise à disposition du matériel communal + 32.68

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel sont en baisse de 9.27 %, les travaux sur réseau effectués en régie ont été moins importants cette année.

3) Les atténuations de produits (chapitre 014) : suite à la réforme des redevances aucune écriture n'est enregistrée sur ce chapitre.

4) Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

L'amortissement des biens, obligatoire en M49, s'élève à 53 262.84 € et constitue également une recette d'investissement, en baisse de 10.56%.

5) Les charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courantes ont augmenté de 79.60 % (2620.50 €). Elles constituent principalement les pertes sur créances non recouvrées ou éteintes.

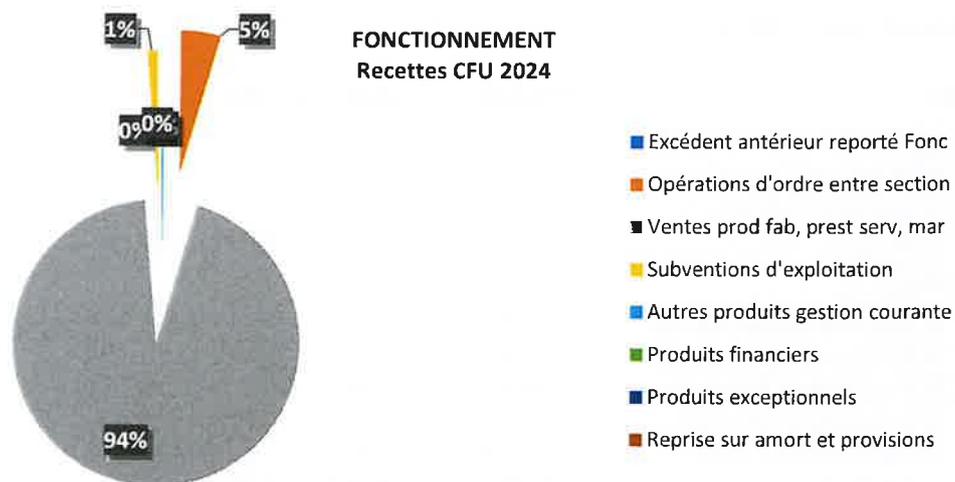
6) Les charges financières (chapitre 66)

Les charges financières couvrant les intérêts d'emprunt augmentent de 75.65% (2620.50€). Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit dans l'exercice.

7) Les dotations aux provisions (semi budgétaires) en baisse de 13% (870 €) serve à couvrir en partie les pertes de créances irrécouvrables.

Les recettes de fonctionnement :

RECETTES		CFU 2024	CFU 2023	variation
2	Excédent antérieur reporté Fonc	0.00 €	0.00 €	
42	Opérations d'ordre entre section	9 667.82 €	9 667.82 €	0.00%
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	201 855.63 €	183 300.15 €	10.12%
74	Subventions d'exploitation	2 481.54 €	2 425.00 €	2.33%
75	Autres produits gestion courante	413.61 €	1 632.56 €	-74.66%
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	
77	Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	
78	Reprise sur amort et provisions	0.00 €	0.00 €	
Total	RECETTES	214 418.60 €	197 025.53 €	8.83%



Les recettes réelles de fonctionnement de l'année 2024 augmentent nettement + 8.83% (Total : 214 418.60 €).

1) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits s'élèvent à 201 855.63 €. +10.12%

Ils sont constitués essentiellement par le produit de vente d'eau et d'assainissement. Le service a également facturé 6 branchements d'eau et 7 raccordements au réseau collectif d'égout en 2024.

2) Les dotations, subvention et participations (chapitre 74)

La prime pour performance épurative s'élève à 2 481.54 €. Pour mémoire celle-ci est supprimée à compter de 2025.

3) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le FCTVA en fonctionnement perçu s'élève à 1 632.56 €

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

2) Résultat

a) Résultats d'investissement pour l'année 2024

Recettes d'investissement : 93 799.24 €

Dépenses d'investissement : 99 992.32 €

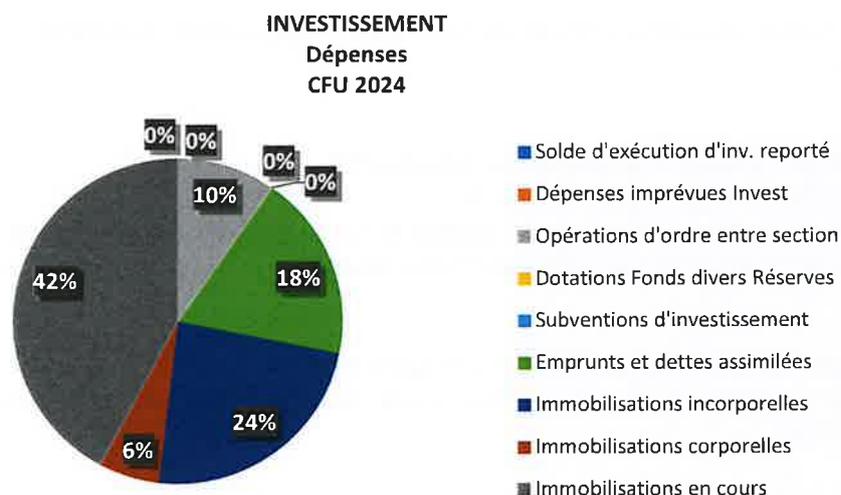
Résultats de l'année 2024 : - 6193.08 €

b) Excédent reporté 2023 : 164 783.81 €

c) Solde déficitaire des restes à réaliser 2024 : - 43 563 €

Les dépenses d'investissement :

DEPENSES	CFU 2024	CA 2023	variation
1 Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €	0.00 €	
20 Dépenses imprévues Invest	0.00 €	0.00 €	
40 Opérations d'ordre entre section	9 667.82 €	9 667.82 €	0.00%
10 Dotations Fonds divers Réserves	0.00 €	0.00 €	
13 Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	
16 Emprunts et dettes assimilées	18 500.36 €	24 103.96 €	-23.25%
20 Immobilisations incorporelles	23 696.54 €	0.00 €	
21 Immobilisations corporelles	5 932.50 €	1 560.00 €	280.29%
23 Immobilisations en cours	42 195.10 €	0.00 €	
Total DEPENSES	99 992.32 €	35 331.78 €	183.01%



Les dépenses totales s'élèvent à 99 992.32 € en forte augmentation +183.01 %.

1) Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le remboursement du capital de la dette était de 18 500.36€ en 2024. (- 23.25 %). Le désendettement se poursuit.

2) Chapitre 20 : Les premières tranches d'élaboration des schémas directeurs ont été facturées à hauteur de 23 696.54 €

2) Chapitres 21 et 23

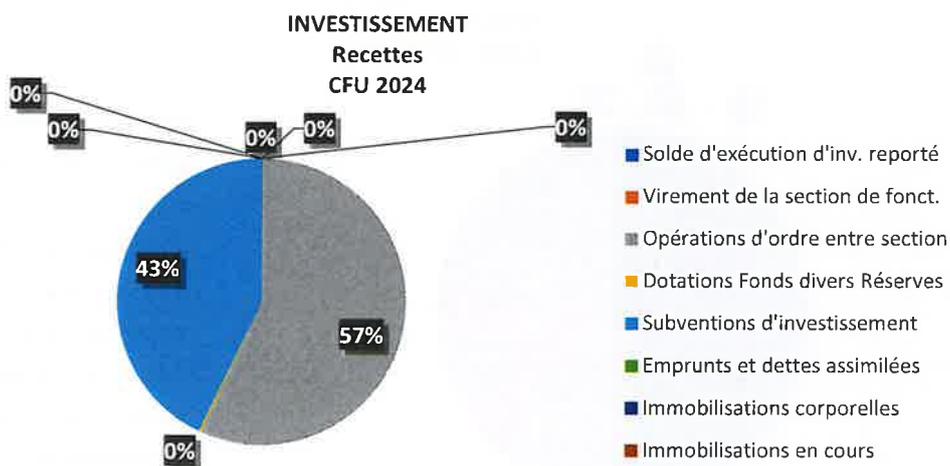
Les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants :

Achat de compteurs électroniques, pose d'un capteur de niveau et acquisition d'un tableau de relevé pour un total de 5 932.50 €.

Changement d'une canalisation, avenue de baume pour 42 195.10 €.

Les recettes d'investissement :

RECETTES		CFU 2024	CFU 2023	variation
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €	0.00 €	
21	Virement de la section de fonct.	0.00 €	0.00 €	
40	Opérations d'ordre entre section	53 262.84 €	59 553.15 €	-10.56%
10	Dotations Fonds divers Réserves	255.90 €	7 848.52 €	-96.74%
13	Subventions d'investissement	40 280.50 €	0.00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	
23	Immobilisations en cours	0.00 €	0.00 €	
Total	RECETTES	93 799.24 €	67 401.67 €	39.16%



Les recettes totales s'élèvent à 93 799.24 en nette augmentation (+39.16%)

1) Chapitre 40

Le montant total des biens amortis pour 2024 est de 53 262.84 € (-10.56%).

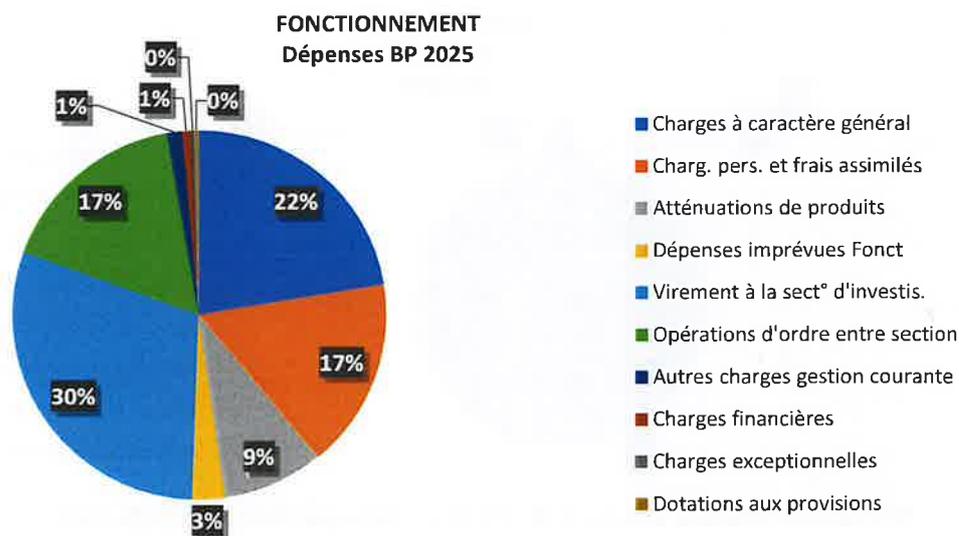
2) Chapitre 13

Les acomptes de subventions perçues pour les schémas directeurs et le changement de canalisation s'élèvent à 40 280.50 €.

II. BUDGET PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2025

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

DEPENSES	Budget 2024	Budget 2025
11 Charges à caractère général	93 150.00 €	67 150.00 €
12 Charg. pers. et frais assimilés	55 000.00 €	50 000.00 €
14 Atténuations de produits	10 000.00 €	26 000.00 €
22 Dépenses imprévues Fonct	10 607.00 €	8 411.00 €
23 Virement à la sect° d'investis.	45 000.00 €	90 000.00 €
42 Opérations d'ordre entre section	53 263.00 €	50 139.00 €
65 Autres charges gestion courante	7 000.00 €	4 000.00 €
66 Charges financières	3 980.00 €	2 300.00 €
67 Charges exceptionnelles	1 000.00 €	1 000.00 €
68 Dotations aux provisions	1 000.00 €	1 000.00 €
Total	280 000.00 €	300 000.00 €



Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 300 000 €.

Chapitre 011 : Les charges à caractère général ont été évaluées à 66 150 €. Stables pour la plupart des articles du chapitre excepté pour l'article des taxes et redevances où les crédits ont été prévu au 014 pour la nouvelle redevance 2025.

Chapitre 012 : Les charges prévisionnelles de personnel sont prévues à la baisse (50 000 €) un état des travaux en régie sera établi en fin d'exercice.

Chapitre 014 : Les atténuations de produits correspondent à la nouvelle redevance 2025 pour consommation d'eau potable reversée à 'agence de l'eau.

Chapitre 65 : Les prévisions de créances en non-valeur sont estimées à 4000 €.

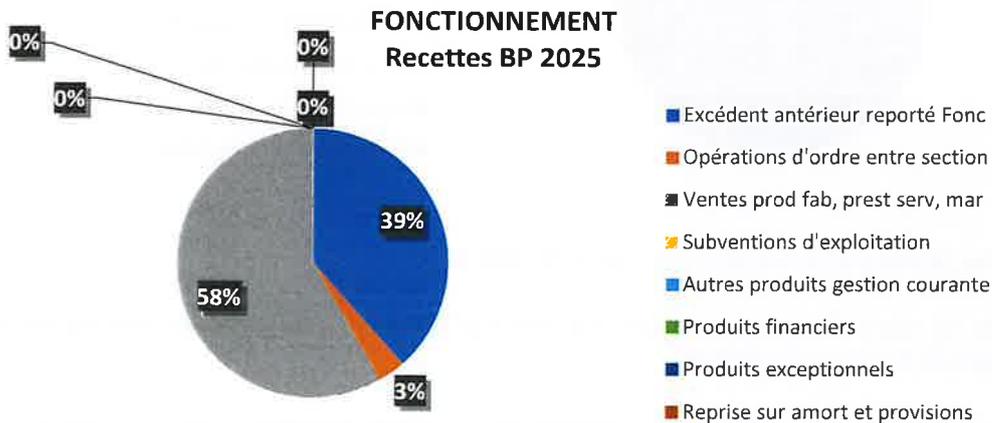
Chapitre 66 : Les charges financières sont en diminution du fait de la baisse du désendettement progressif. Elles sont estimées à 2300€.

Chapitre 67 : Les annulations des titres antérieurs sont provisionnées à 1000 €.

Chapitre 68 : Les provisions pour risques sont inscrites pour 1000 €.

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

RECETTES		Budget 2024	Budget 2025
2	Excédent antérieur reporté Fonc	84 969.45 €	115 212.33 €
42	Opérations d'ordre entre section	9 668.00 €	9 668.00 €
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	182 962.55 €	174 969.67
74	Subventions d'exploitation	2 000.00 €	0.00 €
75	Autres produits gestion courante	400.00 €	150.00 €
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €
77	Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
78	Reprise sur amort et provisions	0.00 €	0.00 €
Total	RECETTES	280 000.00 €	300 000.00 €



Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 300 000 €

Chapitre 042 : L'amortissement de l'extension de la STEP s'élève à 9668 €

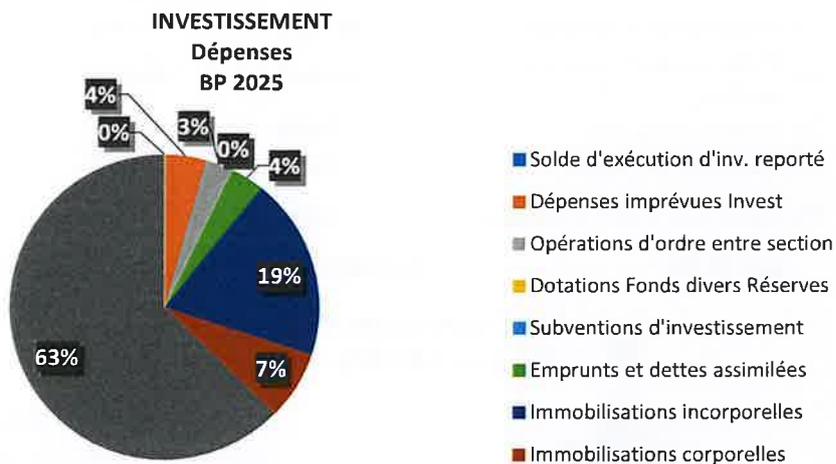
Chapitre 70 : Les produit de ventes sont essentiellement composées des recettes de vente d'eau et d'assainissement pour 174 969.67 € évaluées en deçà du BP 2024 par rapport aux chiffres du rôle 2025. Il sera éventuellement majoré de nouveaux branchements ou de factures de clôture en cours d'année.

Chapitre 75 : Les autres recettes sont le FCTVA pour 150 €

3. SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

INVESTISSEMENT

DEPENSES		DM+Budget 2024	Budget 2025
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €	
20	Dépenses imprévues Invest	0.00 €	15 000.00 €
40	Opérations d'ordre entre section	9 668.00 €	9 668.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00 €	0.00 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	18 600.00 €	12 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	90 000.00 €	66 303.00 €
21	Immobilisations corporelles	25 000.00 €	25 000.00 €
23	Immobilisations en cours	211 732.00 €	216 529.00 €
Total	DEPENSES	355 000.00 €	345 000.00 €



Les dépenses réelles prévisionnelles s'élèvent à 345 000 €

Chapitre 16 : Le capital de la dette remboursé s'élève à 12 500 € en diminution constante du fait de la non souscription d'un nouvel emprunt.

Chapitre 20 : Le report des crédits pour l'élaboration des schémas directeurs s'élève à 66 303 €.

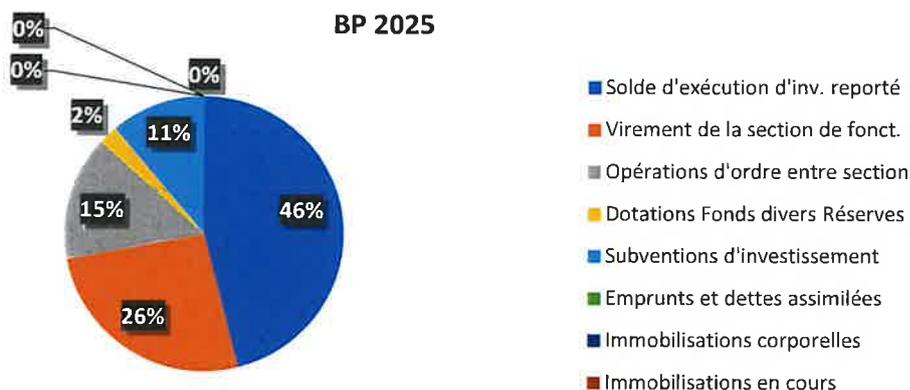
Chapitre 21 et 23 : Les travaux et acquisitions prévus s'élèvent à 241 529 € comprenant notamment des travaux d'extension de réseau et sur la station d'épuration.

4. SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

RECETTES			
	1 Solde d'exécution d'inv. reporté	164 783,81 €	158 590,73 €
	21 Virement de la section de fonct.	45 000,00 €	90 000,00 €
	40 Opérations d'ordre entre section	53 263,00 €	50 139,00 €
	10 Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	7 530,27 €
	13 Subventions d'investissement	91 953,19 €	38 740,00 €
	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
	21 Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
	23 Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Total	RECETTES	355 000,00 €	345 000,00 €

INVESTISSEMENT

Recettes BP 2025



Les recettes réelles prévisionnelles s'élèvent à 345 000 €

Les recettes d'investissement se composent d'un important report d'excédent 2024 de 158 590,73 €, des amortissements de biens pour 50 139 € et d'un virement à l'investissement de 90 000 € correspondant à l'autofinancement prévisionnel et subventions d'équipement pour 38 740 € des projets d'investissement 2024 reportés en 2025.

5. NIVEAU DE LA DETTE

Au 31/12/2024, le capital restant dû total s'élève à 50 000 €. L'emprunt restant pour le château d'eau de Laboureau se terminera le 15 janvier 2028.

